

COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS

Depuis le 3 Novembre 2020, notre commune est équipée pour le tri des biodéchets. 6 mois après le lancement de l'opération, voici quelques chiffres clés à retenir :



270

BACS À COUVERCLE MARRON ont été installés sur 18 communes des Vals de Saintonge.

56

TONNES DE BIODÉCHETS ont été collectées, transformées en compost et rendus à la terre c'est **50KG/HAB/AN.**



1 FOYER SUR 4

PARTICIPE À CETTE NOUVELLE COLLECTE. n'hésitez pas à les rejoindre en retirant votre matériel de tri à la mairie.



41

PROFESSIONNELS participent au tri des biodéchets dont 100% des cantines scolaires.



DÉCHETS AUTORISÉS DANS LE BAC BIODÉCHETS

Merci de bien respecter les consignes de tri : les bacs marrons ne doivent recevoir que des biodéchets et des sacs biodégradables. 8% des bacs ont été pollués par des emballages plastiques.



ZÉRO DÉCHET

Le tri des biodéchets permet de réduire de 30% la taille de notre poubelle. C'est autant de déchets qui ne sont pas incinérés et de matière organique qui retourne à la terre. Merci de votre participation et merci aux professionnels pour leur engagement.

- 30%
DE DÉCHETS



PARTICIPEZ A CETTE COLLECTE

Si vous n'êtes pas encore équipé, des kits sont disponibles en mairie



TRI BIO 2023

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE économie circulaire

Vals de Saintonge
Communauté

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE